



LES SALAIRES DES INDUSTRIES ELECTRIQUES ET GAZIERES AU SERVICE DE LA STRATEGIE ENERGIE ET CLIMAT DE LA FRANCE

LE SYNDICAT UNSA ENERGIE

existe depuis 2004 dans les Industries Electriques et gazières. Son nombre d'adhérents est en constante augmentation pour atteindre les 4000 en décembre 2021. Grâce à ses adhérents, il dispose d'une vision complète sur l'organisation actuelle du marché de l'électricité et du gaz.

Il est une composante de la fédération UNSA Industrie et Construction. Dans la branche IEG, il travaille en alliance avec la CFE Energies.

Syndicat UNSA Energie : 21 rue Jules Ferry 93177 BAGNOLET Cedex

www.unsa-energie.fr

contact@unsa-energie.fr

TECHNOLOGIES NOUVELLES ET SOBRIETE ENERGETIQUE

La réponse à la question de l'équilibre entre ces deux thèmes est assez naturelle. Les progrès technologiques doivent nous permettre de moins consommer notamment par l'isolation des bâtiments neufs, mais surtout existants, mais aussi en limitant les usages énergétiques non primordiaux. L'UNSA Energie considère que la recherche de la performance énergétique doit être une composante prioritaire de la politique énergétique française dans tous les domaines. Les salariés des IEG sont soucieux de la notion de service public et, même si leur métier est la fourniture d'énergie, ils ne souhaitent pas favoriser une augmentation de la consommation énergétique même si les différents scénarii montrent qu'elle semble inévitable notamment en matière d'électricité. À l'instar des actions d'EDF SEI dans les DOM, les entreprises publiques doivent inciter aux économies d'énergie. Et pourtant, dans un marché en concurrence, plus « on vend et plus on gagne ». Pour les consommateurs, le coût de ces nouvelles technologies est souvent un frein. L'état doit donc proposer plus que des incitations fiscales (voir plus loin).

Il est aussi possible d'envisager que les efforts exigés sur les acteurs économiques serviront d'exemple aux citoyens (ex : interdire les portes ouvertes d'un magasin en période de chauffage ou de climatisation...).

SOVERAINETE ECONOMIQUE ET CONCURRENCE

Depuis le début des projets européens, les salariés des IEG clament que l'ouverture à la concurrence dans l'énergie (au moins pour l'électricité) est une erreur.

Les faits leur ont donné raison, car, en 2022, il est impossible au gouvernement d'imposer un prix bas de l'électricité dans un régime européen de concurrence soi-disant libre et non faussée.

Pour garantir une certaine sécurité de prix avec les tarifs réglementés et le tarif TARTAM en 2012, la France a inventé l'ARENH avec l'accord de la Commission européenne : l'obligation pour EDF de vendre sa production électrique d'origine nucléaire à ses concurrents à prix bradé. Ces derniers devaient profiter de l'aubaine pour construire de nouveaux moyens de production. En 2022, le gouvernement envisage d'augmenter le niveau de l'ARENH pour sauver de la banqueroute ces mêmes concurrents (sans garantir le prix au consommateur final), mais aucun nouveau moyen de production n'a vu le jour. L'UNSA Energie réclame donc un bilan réel de cette ouverture à la concurrence et une action européenne pour que la France retrouve sa souveraineté et reprenne en main EDF : un acteur fantastique de la transition énergétique bas carbone. En changeant la réglementation pour sortir de cette fausse concurrence, le gouvernement pourrait imposer son objectif de mix énergétique bas carbone avec en base un parc nucléaire pour 50% et des énergies renouvelables pour le reste. L'UNSA Energie considère que cette proportion mérite d'être réinterrogée au regard de la faisabilité technique : quels moyens de stockage, combien d'intermittence et donc de moyens de pointe ?

ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS

Un prix de l'électricité et du gaz maîtrisé et incitatif en fonction de la puissance installée et de l'énergie consommée permettrait sans nul doute aux ménages de dégager des marges de manœuvre pour isoler leur logement, investir dans des moyens de transport propres. Ce « signal prix » permettrait aussi une incitation à la sobriété énergétique. Mais pour mettre en œuvre cette politique tarifaire, il faut sortir du système actuel imposant cette fausse concurrence.

Les entreprises pourraient aussi bénéficier d'une électricité peu chère, au tarif connu sur de longues périodes et donnant une bonne visibilité économique.

La concurrence, si elle peut stimuler l'initiative, est souvent synonyme de réduction d'emploi et limitation de salaires. Dans une France réindustrialisée sur son secteur énergétique, les salariés seront évidemment mieux traités.

LES OUTILS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.

Pour l'UNSA Energie, ils peuvent être de plusieurs ordres et il convient de choisir le plus pertinent pour le problème traité.

- Un « signal prix » incitant aux économies et aux innovations,
- Une réglementation pour éviter les gaspillages et garantir une exemplarité dans la société.
- Une fiscalité avantageuse et des subventions pour les plus modestes pourraient permettre d'accélérer l'isolation du bâti.
- L'UNSA Energie préconise une taxe carbone sur tous les produits d'importation.

LA FIN DES ENERGIES FOSSILES

Elle doit être priorisée et programmée dans le temps. Le dernier exemple en date de la fermeture de la centrale EDF du Havre montre, en cette période de tension électrique, que l'anticipation de fermeture avant la mise en service de l'EPR de Flamanville et après l'arrêt de Fessenheim est une erreur.

Le nucléaire permet d'envisager la sortie des énergies fossiles avec l'utilisation du gaz comme énergie de transition. La recherche sur la fusion et le retraitement des déchets doit être activée. Pour l'UNSA Energie il convient d'optimiser la durée du parc nucléaire, construire de nouveaux réacteurs tout en garantissant la sûreté des installations (avant tout autre considération) et des moyens de retraitement et de stockage sûrs.

En attendant une production massive d'hydrogène avec des moyens décarbonés, le gaz naturel et le biométhane offrent une énergie bas carbone à utiliser en remplacement du pétrole tant qu'elle ne peut pas être remplacée par une énergie sans carbone.

Le développement des énergies renouvelables décentralisées impose d'investir sur les réseaux électriques de transport et distribution pour les renforcer (face aux aléas climatiques aussi) et les moderniser.

Les investissements dans ces moyens de production doivent intégrer leur coût global environnemental (besoins en métaux rares, filière de recyclage, transport depuis les pays producteurs, délocalisation des moyens de production pour réduire les coûts) et la dépendance stratégique qu'ils induisent vis-à-vis d'autres pays tels que la Chine.

CONCLUSION

Une stratégie efficace en matière énergétique ne peut vraiment se faire qu'en acceptant de réviser le contexte réglementaire européen actuel et en intégrant son réel coût environnemental global.